



## PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 30 septembre 2008 à 13 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Frank Thérien, André Laframboise, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Simon Racine, Luc Angers, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents, monsieur Robert F. Weemaes, directeur général, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, greffier ainsi que mesdames et messieurs André Bonneau, Luc Bouvier, Éric Boutet, André Cadieux, Nicole Dumoulin, Louis-Paul Guindon, Mario Harel, Marie-Claude Martel, Marc Pageau, Martin Potvin, Lucie Poulin, Gilles Sabourin, Carole St-Arnaud Gaboury et Michel Tremblay.

Est absent, monsieur le conseiller Denis Tassé.

**CP20080930-P1**

### **CONTRIBUTION D'UN SITE DE SERVICES CSSS DE GATINEAU**

**13 h 30** – La présentation de ce dossier est reportée au 7 octobre prochain.

**CP20080930-P2**

### **CARTE ACCÈS GATINEAU**

**Monsieur le conseiller Aurèle Desjardins agit comme président.**

**13 h 35** – Monsieur Louis-Paul Guindon présente les modifications proposées par l'administration quant à l'utilisation de la carte Accès Gatineau.

**Monsieur le conseiller André Laframboise quitte son siège.**

**Monsieur le conseiller Richard Côté prend son siège.**

**Monsieur le maire Marc Bureau prend son siège.**

**Madame la conseillère Jocelyne Houle prend son siège.**

Un format de carte à puce est suggéré. De plus, la carte Accès Gatineau sera dorénavant obligatoire pour toutes les activités de libre participation. Des revenus supplémentaires de 30 000 \$ sont estimés en 2009.

L'implantation de cette nouvelle carte nécessite une augmentation du budget de la carte Accès Gatineau estimé à 59 000 \$ pour l'année 2009.

### **RECOMMANDATIONS :**

#### **CP-CL-2008-84**

Rendre obligatoire pour tous les participants, l'utilisation de la carte Accès Gatineau lors des activités de libre participation.

#### **CP-CL-2008-85**

Apporter, dès 2009, les ajustements proposés à la tarification de la carte Accès Gatineau.

**CP-CL-2008-86**

D'approuver la mise en place du projet de la carte Accès Gatineau en augmentant le budget de la carte Accès Gatineau de 59 000 \$ pour l'année 2009.

**CP-CL-2008-87**

D'autoriser le trésorier à modifier le règlement de tarification lors de l'étude du budget 2009 afin d'inclure les nouveaux taux conformément aux documents à être soumis par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire.

Les recommandations **CP-CL-2008-84**, **CP-CL-2008-85**, **CP-CL-2008-86** et **CP-CL-2008-87** sont acceptées à l'unanimité.

**CP20080930-P3****IMPOSITION DE DROITS MUNICIPAUX AUX EXPLOITANTS DE CARRIÈRES ET SABLIERES**

**14 h 20** - Monsieur Michel Tremblay présentent les modifications législatives adoptées en juin 2008 (P.L.82) rendant obligatoire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, l'imposition de redevances aux exploitants de carrières et de sablières pour toutes les municipalités du Québec. Un tarif de 0,50 \$ la tonne à cette fin est prévu.

Les modalités d'imposition sont exposées.

**RECOMMANDATIONS :****CP-AF-2008-015**

Adopter le règlement d'imposition conformément à la *Loi sur les compétences municipales*.

**CP-AF-2008-016**

Utiliser seulement les droits perçus des carrières et sablières situées sur notre territoire et ne pas négocier d'entente avec la MRC voisine afin de récupérer une partie des droits exigés sur leur territoire.

**CP-AF-2008-017**

Dédier au PTI toutes les sommes perçues pour la réfection du réseau routier municipal affecté par le transport de camions de carrières et sablière, principalement en périphérie des carrières.

**CP-AF-2008-018**

Mandater le Module des infrastructures et de l'environnement de préparer des critères de priorisation des travaux.

**CP-AF-2008-019**

Mandater le Comité des immobilisations, de la circulation et du budget à recommander au conseil les routes à réparer selon les enveloppes disponibles à partir de l'année 2010 et des critères de priorisation.

Les recommandations **CP-AF-2008-015**, **CP-AF-2008-016**, **CP-AF-2008-017**, **CP-AF-2008-018** et **CP-AF-2008-019** sont acceptées à l'unanimité.

Un projet de règlement sera déposé à la séance du conseil municipal du 7 octobre prochain.

**Monsieur le conseiller Frank Thérien quitte son siège.**

CP20080930-P4

**ENTRETIEN HIVERNAL – BILAN DE L'HIVER 2007-2008 ET PLAN D'ACTION 2008-2009**

**14 h 55** – Messieurs Marco Lalonde et Yvon Desjardins présentent le bilan des activités reliées à l'entretien hivernal pour la saison 2007-2008. Les opérations de déblaiement des rues, de déblaiement des trottoirs, d'enlèvement de la neige, d'épandage de sel, la situation des dépôts à neige et les activités de la patrouille – neige sont exposés.

**Monsieur le conseiller Alain Riel quitte son siège.**

**Monsieur le conseiller Yvon Boucher quitte son siège.**

**RECOMMANDATIONS :****CP-MIE-2008-050**

Maintenir le niveau de service de 16 heures pour les rues locales pour des précipitations de moins de 25 cm et augmenter à 24 heures lorsque plus de 25 cm.

Un tour de table est fait :

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSENTS</b>
M. Alain Pilon	M. Luc Angers	M. Frank Thérien
M. Patrice Martin	M. Richard Côté	M. André Laframboise
M. Pierre Philion	M. Luc Montreuil	M. Alain Riel
M <sup>me</sup> Denise Laferrière		M. Denis Tassé
M. Simon Racine		M. Yvon Boucher
M. Joseph De Sylva		
M. Aurèle Desjardins		
M <sup>me</sup> Jocelyne Houle		

La recommandation **CP-MIE-2008-050** est acceptée majoritairement.

**Monsieur le conseiller Yvon Boucher reprend son siège.**

**CP-MIE-2008-051**

De concert avec les centres de services, revoir la liste des trottoirs à déneiger.

**CP-MIE-2008-052**

Louer des niveleuses et/ou souffleurs avec opérateur lors de bris (37 000 \$).

**CP-MIE-2008-053**

Compléter l'aménagement du futur dépôt à neige sur le boulevard Saint-René Est afin de limiter et réduire les coûts de transport.

**CP-MIE-2008-054**

Revoir avec le Service d'urbanisme les normes concernant l'espace pour les aires d'entreposage de la neige.

**CP-MIE-2008-055**

Revoir et harmoniser les règlements municipaux relatifs au stationnement l'hiver et aux déversements illégaux sur les routes et rues.

**CP-MIE-2008-056**

Revoir l'entente avec la Société de transports de l'Outaouais pour l'entretien hivernal des arrêts d'autobus et aribus pour l'hiver 2009-2010.

Les recommandations **CP-MIE-2008-051**, **CP-MIE-2008-052**, **CP-MIE-2008-053**, **CP-MIE-2008-054**, **CP-MIE-2008-055** et **CP-MIE-2008-056** sont acceptée à l'unanimité.

**CP-MIE-2008-057**

Prolonger la durée à 24 mois des privilèges accordés aux détenteurs de permis de stationnement sur rue de nuit en hiver pour les résidents du boulevard des Hautes-Plaines, de la rue des Jonquilles, de la rue des Bécassines et la rue de la Terrasse-Eardley (CE-2007-1533).

Les membres du conseil consentent à modifier cette recommandation à l'effet de remplacer la durée de 24 mois à 18 mois.

La recommandation **CP-MIE-2008-057** modifiée est acceptée à l'unanimité.

**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- CP20080930-PD1** Lettre datée du 9 septembre 2008 de madame Line Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – Programme coupez le moteur
- CP20080930-PD2** Lettre datée du 4 septembre 2008 de madame Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions – Aide financière du gouvernement du Québec – Fonds sur l'infrastructure municipale rurale – Guide pour l'entretien courant et préventif des chaussées municipales
- CP20080930-PD3** Accusé de réception daté du 15 septembre 2008 de monsieur Jacques Henry, ministère des Transports du Québec – Carrefours giratoires du boulevard des Allumettières
- CP20080930-PD4** Dépôt des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la Société de transport de l'Outaouais tenues les 25 juin et 4 juillet 2008

**Fin du comité plénier public à 16 h 20.**